

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY
- **Code du produit:** 2381, 3455
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées néant**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit d'entretien
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Dr.O.K.Wack Chemie GmbH
Bunsenstrasse 6
D - 85053 Ingolstadt
Tel. +49 841-6350 Fax +49 841-63558
www.wackchem.com
wack.info@wackchem.com
- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Heures de bureau: + 49 (0) 841 63523

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1	H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Aquatic Chronic 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

(suite page 2)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Contient Fatty acids, tall-oil, reaction products with boric acid (H3BO3) and diethanolamine. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2 Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	éthanol Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 50 %	25-<35%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7	butane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	10-<20%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9	propane Flam. Gas 1, H220; Press. Gas (Comp.), H280	10-<20%
CAS: 1569-01-3 EINECS: 216-372-4 Reg.nr.: 01-2119474443-37-xxxx	1-propoxypropane-2-ol Flam. Liq. 3, H226; Eye Irrit. 2, H319	10-<15%
CAS: 64742-94-5 Numéro CE: 918-811-1 Reg.nr.: 01-2119463583-34-xxxx	Hydrocarbons, C10 aromatics Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	5-10%
CAS: 91770-03-5 EINECS: 294-785-9 Reg.nr.: 01-2119961359-26-xxxx	Fatty acids, tall-oil, reaction products with boric acid (H3BO3) and diethanolamine Skin Sens. 1B, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1B; H317: C ≥ 7 %	<3%
CAS: 28016-00-4 Reg.nr.: 01-2120130528-59-xxxx	Zinkbis-(dinonylnaphtalinsulfonat) Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-<3%

· **SVHC** néant

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

· **Remarques générales:** Amener les sujets à l'air frais.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 2)

Après ingestion:

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Autres indications

Danger d'éclatement.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un vêtement personnel de protection.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Préventions des incendies et des explosions:

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 3)

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stockage:
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.
Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
64-17-5 éthanol

VL Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

74-98-6 propane

VL Valeur à long terme: 1000 ppm

106-97-8 butane

VL Valeur momentanée: 2370 mg/m³, 980 ppm

DNEL
64-17-5 éthanol

Oral	DNEL system. effects (long-term)	87 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL systemic effects	343 mg/kg (Worker)
	DNEL system. effects (long-term)	206 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	114 mg/m ³ (Consumer)
		950 mg/m ³ (Worker)
	DNEL local effects (short-term)	950 mg/m ³ (Consumer) 1.900 mg/m ³ (Worker)

1569-01-3 1-propoxypropane-2-ol

Oral	DNEL system. effects (long-term)	11 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	36 mg/kg KG/Tag (Consumer)
		82,5 mg/kg KG/Tag (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	38 mg/m ³ (Consumer)
		263 mg/m ³ (Worker)

64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics

Oral	DNEL system. effects (long-term)	7,5 mg/kg KG/Tag (Consumer)
Dermique	DNEL system. effects (long-term)	7,5 mg/kg KG/Tag (Consumer)
		12,5 mg/kg KG/Tag (Worker)
Inhalatoire	DNEL system. effects (long-term)	32 mg/m ³ (Consumer)
		151 mg/m ³ (Worker)

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 4)

· PNEC	
64-17-5 éthanol	
PNEC	0,79 mg/l (Meerwasser) 0,96 mg/l (eau douce)
1569-01-3 1-propoxypropane-2-ol	
PNEC	0,01 mg/l (Meerwasser) 0,1 mg/l (eau douce)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**· **Équipement de protection individuel:**· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**

Forme:	Aérosol
Couleur:	Jaune-brun
Odeur:	Spécifique au produit
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non déterminé.· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C

· **Point d'éclair:** -97 °C· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

(suite page 6)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 5)

· Température d'inflammation:	365 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure: Supérieure:	1,3 Vol % 15,0 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	8300 hPa
· Densité: · Densité relative · Densité de vapeur: · Taux d'évaporation:	Non déterminée. Non déterminé. Non déterminé. Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique: Cinématique: · 9.2 Autres informations	Non déterminé. Non déterminé. Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****64-17-5 éthanol**

Oral	LD50	10.470 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (souris)

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 6)

106-97-8 butane		
Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
1569-01-3 1-propoxypropane-2-ol		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50	>2-20 mg/l (rat)
28016-00-4 Zinkbis-(dinonylnaphtalinsulfonat)		
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/6 h	>7,6 mg/l (rat)
	LC50	>0,28 mg/l (Cyprinus carpio)

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:** non déterminé
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**· **Toxicité aquatique:**

64-17-5 éthanol	
EC50/48h	>10.000 mg/l (daphnia magna)
LC50/48h	8.140 mg/l (leuciscus idus)
1569-01-3 1-propoxypropane-2-ol	
LC50/96h (statique)	>100 mg/l (oncorhynchus mykiss)
EC50 (statique)	3.800 mg/l (Bacteria)
LC50/48h (statique)	>100 mg/l (daphnia magna)
64742-94-5 Hydrocarbons, C10 aromatics	
LC50	>1-≤10 mg/l (Fish)

(suite page 8)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 7)

	>1-≤10 mg/l (algae)
28016-00-4 Zinkbis-(dinonylnaphtalinsulfonat)	
EC0/48h	>0,2 mg/l (daphnia magna)
EC50	1,2 mg/l (algae)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Nocif pour les organismes aquatiques.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Catalogue européen des déchets	
16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, IMDG, IATA	UN1950
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR	1950 AÉROSOLS
· IMDG	AEROSOLS
· IATA	AEROSOLS, inflammable
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	2 5F Gaz.
· Étiquette	2.1

· IMDG, IATA	
· Class	2.1
· Label	2.1

(suite page 9)

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 8)

· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): - · No EMS: · Stowage Code · Segregation Code	Attention: Gaz. F-D, S-U SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters. SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ) · Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	1L Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée 2 D
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**

(suite page 10)

BE

**Fiche de données de sécurité**
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 29.01.2020

V - 5.0

Révision: 29.01.2020

Nom du produit: S100 DRY LUBE CHAIN SPRAY

(suite de la page 9)

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes***H220 Gaz extrêmement inflammable.**H225 Liquide et vapeurs très inflammables.**H226 Liquide et vapeurs inflammables.**H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.**H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**H315 Provoque une irritation cutanée.**H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Méthode de calcul· **Acronymes et abréviations:***Flam. Gas 1: Gaz inflammables – Catégorie 1**Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1**Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé**Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2**Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B**STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1**Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3*· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**